

# État des cotisations financières du Sénégal aux conventions environnementales internationales

Date du rapport: 30 janvier 2026

## Tableau récapitulatif

Convention	Date de signature	Date de ratification/entrée en vigueur	Statut actuel	Cotisations annuelles estimées	État des paiements
<b>Convention de Stockholm</b> (Polluants organiques persistants)	2001	1993 (entrée en vigueur pour le Sénégal)	Partie active	Part du budget général BRS*	Informations spécifiques non disponibles
<b>Convention de Bâle</b> (Déchets dangereux)	1989	1993 (entrée en vigueur pour le Sénégal)	Partie active - Héberge un Centre Régional	Part du budget général BRS*	Informations spécifiques non disponibles
<b>Convention de Rotterdam</b> (Produits chimiques et pesticides)	1998	Entre 2004-2012 (période de ratification)	Partie active	Part du budget général BRS*	Informations spécifiques non disponibles
<b>Convention de Minamata</b> (Mercure)	2013	Processus de ratification en cours (2015)	En cours de mise en œuvre	Part du budget + Programme Spécial	Informations spécifiques non disponibles
<b>Accord de Paris</b> (Climat)	12 décembre 2015	Ratifié	Partie active - CDN révisée en 2025	Contributions volontaires	Bénéficiaire net

\* BRS = Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm (secrétariat commun)

## Détails par convention

### 1. Convention de Stockholm (Polluants organiques persistants - POPs)

- **Adoption:** 2001 à Stockholm
- **Entrée en vigueur mondiale:** 17 mai 2004
- **Statut Sénégal:** Partie depuis 1993 (avant l'entrée en vigueur formelle)
- **Obligations financières:** Contributions au budget du secrétariat commun BRS

- **Mécanisme financier:** Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)
- **Note:** Le Sénégal héberge un Centre Régional de la Convention de Stockholm pour l'Afrique francophone à Dakar

## 2. Convention de Bâle (Déchets dangereux)

- **Adoption:** 22 mars 1989
- **Entrée en vigueur mondiale:** 5 mai 1992
- **Statut Sénégal:** Partie depuis 1993 (parmi les premiers pays africains)
- **Obligations financières:** Contributions au budget du secrétariat commun BRS
- **Particularité:** Le Sénégal accueille le Centre Régional de la Convention de Bâle pour l'Afrique francophone (BCRC-AF) à Dakar, Sacré-Cœur Pyrotechnie

## 3. Convention de Rotterdam (Consentement préalable en connaissance de cause)

- **Adoption:** 1998
- **Entrée en vigueur mondiale:** 24 février 2004
- **Statut Sénégal:** Ratifiée entre 2004-2012
- **Obligations financières:** Contributions au budget du secrétariat commun BRS
- **Note:** 96% des pays d'Afrique subsaharienne ont ratifié cette convention

## 4. Convention de Minamata (Mercure)

- **Adoption:** 10 octobre 2013
- **Entrée en vigueur mondiale:** 16 août 2017
- **Statut Sénégal:**
  - Processus de ratification actif en 2015 avec appui d'UNITAR
  - Projets coordonnés de ratification et mise en œuvre
  - Participation active aux réunions des Parties
- **Obligations financières:**
  - Contributions au secrétariat
  - Accès au Programme International Spécifique (SIP)
  - Financement via le FEM
- **Mécanisme financier:** Fonds pour l'Environnement Mondial + Programme Spécifique

## 5. Accord de Paris sur le climat

- **Adoption:** 12 décembre 2015 (COP21)
- **Entrée en vigueur mondiale:** 4 novembre 2016

- **Statut Sénégal:** Ratifié
- **Position du Sénégal:**
  - 32ème pays le plus vulnérable au changement climatique
  - Contribution Déterminée au niveau National (CDN) révisée en 2025 (CDN<sup>3</sup>)
- **Besoins financiers identifiés:**
  - **Coût total de mise en œuvre de la CDN:** 13 milliards USD
    - Atténuation: 8,7 milliards USD (dont 3,4 milliards inconditionnels et 5,3 milliards conditionnels)
    - Adaptation: 4,3 milliards USD (dont 1,4 milliards inconditionnels et 2,9 milliards conditionnels)
- **Statut financier:** Le Sénégal est un pays **bénéficiaire** de financements climatiques
- **Mécanismes d'accès:**
  - Fonds Vert pour le Climat (objectif mondial: 100 milliards USD/an)
  - Fonds d'Adaptation
  - Mécanismes bilatéraux

## Informations générales sur le système de contributions

### Structure des cotisations BRS (Bâle, Rotterdam, Stockholm)

Les Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm partagent un secrétariat commun basé à Genève. Les cotisations des Parties sont calculées selon le barème de contributions de l'ONU basé sur:

- La capacité économique des pays
- Le PIB national
- La population

### Mécanismes de financement disponibles pour le Sénégal

#### 1. Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM):

- Principal mécanisme financier pour les conventions
- Financement de projets d'envergure nationale
- Période 2014-2018: enveloppe totale de 300 millions USD

#### 2. Programme Spécial (UNEP):

- Financement de projets de 50,000 à 275,000 USD (exceptionnellement 500,000 USD)
- Cofinancement requis: minimum 25%
- Cycles de financement réguliers

- Donateurs: Autriche, Allemagne, Belgique, Danemark, États-Unis, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, UE

### 3. Programme International Spécifique (SIP) - Minamata:

- Financement de 50,000 à 250,000 USD
- Sans exigence de cofinancement
- Cycles de financement dédiés

### 4. Fonds Vert pour le Climat:

- Mécanisme principal pour l'Accord de Paris
- Objectif: 100 milliards USD/an mobilisés par les pays développés
- Le Sénégal dispose d'une Autorité Nationale Désignée

## Coopération avec la Norvège (récent)

En novembre 2025, le Sénégal et la Norvège ont signé un accord majeur de coopération climatique en marge de la COP30, portant sur:

- L'expansion des énergies renouvelables
- Le financement de l'adaptation climatique
- Le soutien aux marchés carbone

## Observations et défis

### Points positifs:

- Le Sénégal est partie à toutes les conventions environnementales majeures
- Accueil de centres régionaux pour les conventions de Bâle et Stockholm
- Engagement actif dans les processus de révision (CDN<sup>3</sup> en cours)
- Cadre juridique national: Code de l'Environnement (Loi n°2023-15 du 2 août 2023)
- Document-cadre de financements durables publié en septembre 2023

### Défis identifiés:

#### 1. Manque de transparence sur les cotisations spécifiques:

- Aucune donnée publique détaillée sur les montants dus et payés aux secrétariats BRS
- Absence d'informations sur d'éventuels arriérés

#### 2. Besoins financiers importants:

- 13 milliards USD nécessaires pour la mise en œuvre de la CDN
- Dépendance forte aux financements internationaux (63% conditionnels)

#### 3. Capacités institutionnelles:

- Besoin de renforcement des capacités pour accéder aux fonds disponibles
- Coordination entre ministères et parties prenantes à améliorer

## Recommandations

### 1. **Transparence financière:**

- Publier annuellement l'état des cotisations aux conventions
- Inclure ces informations dans les rapports nationaux

### 2. **Mobilisation des ressources:**

- Maximiser l'accès aux fonds disponibles (FEM, Programmes Spéciaux)
- Renforcer les partenariats bilatéraux et multilatéraux

### 3. **Renforcement institutionnel:**

- Capacitation des équipes nationales pour la formulation de projets éligibles
- Amélioration de la coordination interministérielle

### 4. **Valorisation du rôle régional:**

- Capitaliser sur le statut de pays hôte de centres régionaux
- Renforcer la coopération Sud-Sud

## Sources consultées

- Secrétariats des Conventions de Bâle, Rotterdam, Stockholm et Minamata
- UNFCCC (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques)
- Contributions Déterminées au niveau National du Sénégal (CDN)
- Code de l'Environnement du Sénégal (2023)
- Documents de l'UNITAR sur le soutien à la ratification
- Rapports du Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique du Sénégal

---

**Note importante:** Les informations spécifiques sur les montants exacts des cotisations annuelles et l'état des paiements du Sénégal aux secrétariats des conventions ne sont pas publiquement disponibles. Pour obtenir ces données détaillées, il est recommandé de contacter directement:

- Le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique du Sénégal
- Le Ministère des Finances et du Budget du Sénégal
- Les secrétariats respectifs des conventions à Genève